

24K02

Lac Gabriel

Légende

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué  
 P-En demande de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut de titres en traitement:**  
 Aire de titres en traitement  
 Bail d'exploitation en fonds marins (BEF)  
 Terrain arpenté non désignable  
 Centre géométrique du terrain faisant l'objet du claim  
 Bail d'exploitation de substances minérales de surface (BESM)

**Aire d'occupation:**  
 Autorisation sans bail  
 Certificat d'autorisation  
 Déclaration de conformité

**Statut:**  
 CM (concession minière) ou  
 BEP (Permis d'exploitation sous forme de bail)

Le chiffre indique le numéro du site. La lettre dans la partie inférieure droite indique la catégorie établie sur cette carte: la partie droite le statut du site d'occupation.

**Substance extraite:**  
 G: Gravier, O: Dolomie, U: Autre  
 S: Sable, I: Inconnu, P: Pierre calcaire, C: Calcite  
 C: Calcaire, J: Terre jaune, R: Résidu minier inertes  
 E: Minerai de fer, M: Minerai, S: Sable  
 E: Minerai de silice, N: Terre noire, T: Tourbe

**Statut du site d'exploitation:**  
 O: Ouvert sous conditions, C: Ouvert, F: Fermé, N: Non autorisé, T: En traitement

Contrainte à l'activité minière

**Contrainte majeure:**  
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi  
 Périmètre urbanisé  
 Terrain soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de renvoi et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises  
 Terrain ou le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu  
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre  
 Terrain incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure:**  
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre  
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Frontières

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998

Est de ZIP 19 ouvert avec une variation annuelle déclinatoire de 10,7

Système de référence géodésique North American 1983

Projection UTM (Universal Transverse Mercator) ZONE 19

48°30'00" Coordonnée géographique 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19

Échelle 1:50 000

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

24K01	24K02	24K03
24K02	24K02	24K03
24K03	24K04	24K05

